

**Banalité des épitaphes latines d'Afrique : Retour sur
un postulat, approche et Perspectives de réflexion autour des
épitaphes de Cirta.**

**Banality of Latin epitaphs in Africa: Retrospect on an
assumption about the epitaphs of the city of Cirta.**

Salima Siada , Institut d'archéologie de l'université Alger2

Michael09dz@yahoo.fr

سليمة صيادة طالبة دكتوراه ؛ معهد الآثار. جامعة الجزائر 2

تاريخ القبول: 2019/11/06

تاريخ الاستلام: 2019/05/10 م



Résumé :

Les épitaphes d'Afrique romaine constituent un corpus qui a longtemps défié la perspicacité des archéologues et plus précisément les spécialistes de l'épigraphie latine. Si celles de Gaule, d'Ibérie ou d'Italie offrent une diversité et notamment pour le formulaire lui permettant de se distinguer par rapport aux autres provinces ou villes dans une même province, celles de l'Afrique constituent pour J.M Lassère « *une plaie pour l'étude de l'épigraphie latine* ». Ce constat exprimé sans découragement, puisque le savant épigraphiste y consacra un ouvrage de grande importance, est valable pour ceux qui l'ont précédé dès le 19^{ème} siècle. La raison principale en est « la banalité du formulaire » qui, chez Charles Vars dans son ouvrage « *Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats* », donne le ton d'un postulat ayant amené l'auteur à en prendre son parti en révélant qu'exceptée la connaissance de l'*onomasticon* de Cirta, « *les inscriptions funéraires innombrables ne présentent en général que fort peu d'intérêt* ». Nous avons choisi de nous intéresser aux épitaphes de la ville de Cirta et de nous pencher sur cette banalité, non dans le but d'infirmer mais dans l'espoir d'en dégager d'autres questionnements susceptibles d'intéresser des questions autres que l'onomastique.

Mots-clés : Cirta- Epitaphes- Alphabétisation- formules-permanence.

Abstract :

The epitaphs of Roman Africa represent a corpus that has long challenged the curiosity of archaeologists and more specifically epigraphists. While those of Gaul, Iberia or Italy offer diversity and especially for the form, that distinguishes them from one province or city to another, those of Africa are for JM Lassère, following P. Gauckler *a plague for the study of Latin epigraphy*. This statement expressed without discouragement, since the epigraphist scholar devoted a book of great importance, is also shared by those who preceded him in the previous century. The main reason is "the banality of the form" which, in Charles Vars's book "*Cirta, its monuments, its administration, its magistrates*", sounds like a postulate that led the author to attest that, except for the knowledge of Cirta's *onomasticon*, "innumerable funeral inscriptions generally have very little interest." We have chosen to focus on the epitaphs of the city of Cirta and to look at this banality in the hope of identifying other perspectives that may interest issues other than onomastics.

Key words: Cirta-Epitaphs- Literacy



I. Introduction

La ville de *Cirta* constitue de par son histoire, son rang de capitale numide, la fertilité de ses territoires et sa diversité, un carrefour d'échanges et d'influences avéré. D'abord par la prédilection de ses rois pour l'hellénisme, elle fut un territoire où pût s'épanouir la culture grecque; ensuite par la persistance punique qui impactera les chantiers de la vie quotidienne jusqu'aux plus hautes fonctions et perdurera durant la période romaine¹; enfin l'influence romaine, pour qui cette ville représente, non seulement un atout majeur sur les plans économique et politique (puisque César accordera un territoire à *Sittius*, regroupant de nombreux *pagi* et *castella*), mais demeure ce symbole de l'hégémonie romaine sur une Numidie ayant coûté cher par l'ambivalence d'un Massinissa ou la résistance d'un Jugurtha,

Pour ce qui a trait aux épitaphes de la ville, leur simplicité a longtemps défié la curiosité des spécialistes de l'épigraphie latine, principalement en raison de leur banalité qui contraste avec le prestige du statut de celle-ci. Est-il néanmoins possible d'exploiter cette banalité évidente et d'en dégager des perspectives de réflexion ?

Le degré d'alphabétisation de Rome et de ses provinces a été au cœur des préoccupations de nombreux chercheurs depuis W.V. Harris et cette thématique ne cesse d'apporter de nouveaux éclairages sur la question².

¹ L'un des premiers *vir*i de la nouvelle colonie nous vient de la tribu *Arnensis*, connue pour être celle des natifs de Carthage, tandis que *Cirta* était inscrite dans la tribu *Quirina* ; Vars, 1895, p.8.

² Sur le sujet, voir R.McMullen ; The epigraphic habit in the roman empire, *The American Journal of philology*, 103/3, 1982 ; M.Corbier ; L'écriture dans l'espace public romain In *L'Urbs : espace urbain et histoire* (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.). *Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985)*, Ecole française de Rome, 98, 1989 ; W.V.Harris ; *Ancient Literacy*, Harvard University Press, 2nd edition, Cambridge-Massachusetts, London, England, 1991 ; Introduction, Dans *Literacy and Epigraphy II*, éd. Ausonius, 2014 ; J. Bodel, *Abbreviations In Epigraphy*, Chap.6, *The Oxford handbook of roman studies*, edited by Alessandro Barchiesi and Walter Scheidel, Oxford University Press, 2010 ; J. Bodel ; *Epigraphic evidence : Ancient history for inscriptions*, Routledge (ed.), 2012, New York-London ; M. Carroll ; *Vox tua nempe mea est. Dialog with the dead in roman funerary commemoration*, *Accordia Research Papers*, 11, 2007-2008, 2014 ; A. Kolb ; *Literacy in ancient everyday life*, éd.W.de Greuyter, 2018, Germany ;



ce qui nous amène à nous interroger sur celui des provinces d'Afrique et plus précisément la ville de Cirta.

Pour ce faire, un échantillon de 400 inscriptions, prélevé dans le CIL, 8 ainsi que ILAlg, constituera notre point de départ. Cet échantillon concerne les inscriptions païennes depuis la fin du I^{er} siècle av.jc jusqu'au début du III^{ème} siècle ap.jc. La raison de ce choix est directement liée à l'état de conservation des supports de ces textes et ainsi, seules les inscriptions complètes ont été retenues. En seconde instance, nous nous sommes appuyée sur les tableaux de recensement effectués par J.M. Lassère pour chaque siècle, afin de cerner au mieux le degré de prédilection de la population cirtéenne pour les abréviations et lorsqu'il s'agit du choix de la formule funéraire, le choix de la population témoigne d'une prédilection pour l'abréviation OTBQ plus que pour STTL.

Ainsi, La première partie sera consacrée à l'alphabétisation avec un prélude sur les différents types et degrés évoqués par les chercheurs. La seconde et dernière partie concernera la question du choix de la formule funéraire qui révèle une tendance qui ne paraît pas fortuite.

Données théoriques :

L'étude de l'alphabétisation est définie comme la capacité à lire ou décoder puis employer ce qui est lu dans la vie quotidienne. Depuis les travaux de W.V. Harris³, les recherches abordent le texte épigraphique de deux manières susceptibles d'éclairer d'une part sur le degré d'alphabétisation et de l'autre sur le degré auquel est parvenue une population donnée :

D'abord, l'approche linguistique qui intéresse l'étude du texte tant du point de vue de l'orthographe, de la syntaxe que de la morphologie et qui selon J.Bodel est à elle seule problématique car elle peut révéler le degré d'alphabétisation du lapicide et non celle du dédicant ou du dédicataire. Ainsi, des paramètres relatifs aux ateliers et aux erreurs

³Bodel, 2014, p.755.



des lapicides pèsent dans ce type d'approche et doivent être pris en compte⁴.

Ensuite l'approche anthropologique qui intéresse le contenu du texte, le domaine d'utilisation de ces inscriptions (classification) et l'identité des personnages auxquelles elles sont dédiées. Cette seconde approche est proprement historique⁵. Il est toutefois nécessaire, selon W.V Harris d'intégrer des sous-catégories à partir des deux approches précédentes. Puisque cette diversité s'exprime différemment, l'auteur distingue d'abord deux grandes catégories, d'une part l'alphabétisation des scribes, catégorie restreinte incluant ceux qui étaient chargés de copier les textes officiels et de l'autre, l'alphabétisation des artisans dans une acception générale. Les femmes étaient exclues⁶, bien que des exemples soient connus dans le milieu des artisans, notamment celui d'une représentation à caractère funéraire provenant de Rome, qui illustre un boucher à l'œuvre tandis que son épouse tient un registre⁷; ensuite, l'auteur présente comme catégorie à part ce qu'il nomme « l'alphabétisation spécialisée », relative à ceux qui ont pour charge la fabrication, le transport et la commercialisation des objets de la vie quotidienne⁸. Ces objets que l'on appelle *Instrumentum domesticum* sont d'ailleurs d'une utilité non négligeable, car ils constituent un outil pour l'apprentissage des lettres notamment par le biais des abréviations que l'on retrouve sur les marques d'atelier.

D'autres chercheurs proposeront comme domaine d'étude l'alphabétisation du monde militaire (*military literacy*), celle liée aux fonctionnaires des archives d'actes, de contrats d'achat et de vente...etc (*functional literacy*) ou encore l'alphabétisation

⁵ Ibid, même page.

⁶ W.V.Harris ; *Ancient Literacy*, Harvard University Press, 2nd edition, Cambridge-Massachusetts, London, England, pp.7-8.

⁷ W.V.Harris ; *Literacy in Everyday Ancient Life: From Gabii to Gloucestershire*, Dans *Literacy in everyday life*, édité by A.Kolb, de Gruyter, Germany, 2016, p145.

⁸ J.Bodel, Ibid, p.756, In : Harris, 1995, p.26-27



culturelle (*litterary literacy*)⁹ pour les textes comme les *carmina* (inscriptions métriques), *elogia* ou encore les *graffiti* à l'exemple de ceux de Pompéi où ce type de penchant est avéré ; enfin l'alphabétisation par les abréviations des textes officiels affichés sur les monuments¹⁰ ; un code qui ne sera complété que sous les Flaviens grâce au grammairien *Valerius Probus* justement pour faciliter la tâche à la population¹¹.

Il en résulte un débat qui n'échappe pas à la controverse puisque les détracteurs de cette fragmentation évoquent l'argument que ceux qui parviennent à déchiffrer les unes sont autant capable de comprendre les autres¹².

Au-delà des controverses, l'enjeu qui réunit tous les chercheurs est fondamentalement celui des possibilités d'accès à l'information ; en d'autres termes : qui pouvait lire ces inscriptions ? Les études de W.V. Harris, partant de chiffres et de pourcentages, concluent à ce que celui-ci était bien en dessous des 30% de la population masculine de l'Italie et moindre encore dans les provinces¹³. L'auteur veille néanmoins à relativiser le poids des chiffres qui ne répondront, selon lui, jamais complètement à la question¹⁴.

De son côté, M.Caroll considère que si une faible catégorie de la population était alphabétisée, le reste n'était pas totalement illettrée, le code épigraphique des inscriptions monumentales impliquait que la population était sinon lettrée du moins semi-lettrée¹⁵, ce que soutient

⁹Ibid, In : Harris, 1995 pour l'alphabétisation dans le domaine de l'archivage, p.25-26 ; Bowman, 1994 pour l'alphabétisation dans le monde militaire, p. 56-58 ; Milnor, 2009 pour l'alphabétisation à travers les inscriptions à caractère littéraire.

¹⁰J. Bodel, Ibid, In : Woolf, 2005, p.185.

¹¹J. Bodel, Ibid, 2012, p.108-109.

¹²J.Bodel, Ibid, 2014, In : Woolf, 2000,897 ; Woolf, 2002,185-186 ; Woolf, 2009, 46-53 ; Beard et Taylor, 2011, p.11.

¹³Harris, 2014, p.289.

¹⁴W.V.Harris ; *Ancient Literacy*,...p.7.

¹⁵M. Caroll, 2007, p.42.



également J.Bodel pour qui, les capacités à lire et à écrire, trahissent un accès même minime au contenu du texte par le détour de l'impact visuel¹⁶.

1. Culture Epigraphique, alphabétisation épigraphique ou épigraphie culturelle

Il existe trois étapes dans le processus d'alphabétisation : la alphabétisation épigraphique ou ce qu'appelle R.Mc Mullen l'*Epigraphic habit* (l'habitude épigraphique)¹⁷, qui implique un simple décryptage des lettres et une mise en contexte de ce qui est lu ; une alphabétisation de seconde main où en écoutant l'énoncé d'une inscription et plus spécialement une épitaphe, l'on s'habitue à placer les abréviations en contexte¹⁸ et enfin une alphabétisation culturelle, permettant la lecture d'un texte étendu et d'un latin élaboré, comme dans le cas des épitaphes métriques ou des *élogia*.

Une ville comme *Cirta* peut constituer avec ses 1208 épitaphes un corpus intéressant pour l'étude du niveau d'alphabétisation de la population. Pour le premier cap, l'alphabétisation épigraphique, R.Mc Mullen affirme que dans les provinces et notamment dans la majeure partie de l'Afrique romaine, l'*Epigraphic habit* est non seulement l'apanage d'une élite minoritaire mais surtout un phénomène acquis et non natif¹⁹. Il serait intéressant de revenir sur la seconde partie de cette affirmation. Outre les inscriptions libyques rassemblées par J.Chabot dans le Recueil des Inscription Libyques, il semble qu'en Afrique, l'habitude épigraphique soit d'un usage bien plus ancien que ne l'affirme l'auteur et les recherches effectuées par L.Galand à partir du corpus de J.Chabot, distinguent à plusieurs reprises les caractères des inscriptions puniques de ceux du libyque. Ce constat poussera même l'auteur à reconnaître que le terme libyque n'est qu'une « étiquette », n'ayant pas d'indices concernant la langue employée ni de solutions

¹⁶J. Bodel, 2012, p.110.

¹⁷Mc Mullen, 1982, pp.233-246.

¹⁸Caroll, 2007,p.43.

¹⁹McMullen, 1982, p.238.



au nombreuses inconnues²⁰ et ce même lorsqu'il s'agit de stèles bilingues où un parallèle peut amener un éclairage. Les soucis quant au déchiffrement des caractères entrave les tentatives pour établir l'alphabet de la langue libyque mais ne permet en aucun cas de conclure à ce que l'habitude épigraphique soit un phénomène acquis.

Pour revenir à *Cirta*, la question de l'alphabétisation épigraphique ne se pose pas, puisque les traditions grecque et punique du sanctuaire d'*El hofra* notamment, ont livré plusieurs centaines d'inscriptions dans les deux langues, dédiées par toutes les couches de la population. Par ailleurs, les ateliers de Carthage « spécialisés dans différents types de catégories épigraphiques ont fortement contribué à l'éducation épigraphiques des autres ateliers de Numidie et de Maurétanie » et *Cirta* fait partie des villes ayant donné le plus grand nombre de produits et de la meilleure qualité.²¹

Ceci conforte l'opinion de W.V.Harris, lorsqu'il soutient, qu'une large proportion de la capacité à lire et écrire était transmise en dehors des écoles et que celle de la population féminine s'opérait au sein même des familles²², les marques d'atelier permettant de se familiariser avec les lettres et de les associer à un contexte. L'auteur consacrera d'ailleurs une conférence où il explique le rôle joué par *l'instrumentum domesticum* dans l'alphabétisation²³.

Durant la période romaine, la ville de *Cirta*, par ses rapports avec le monde punique et romain, poursuit le développement de son alphabétisation épigraphique, notamment par la forte présence de la communauté d'Italiens installée déjà sous le règne de Jugurtha. Cette

²⁰L. Galand ; Inscriptions libyques. In: Inscriptions antiques du Maroc, I. Inscriptions libyques - Inscriptions puniques et néopuniques - Inscriptions hébraïques des sites antiques. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1966, p.14

²¹ Ibid, p.195.

²²Harris, 2014, p.290.

²³ Voir W.V.Harris, « *Instrumentum domesticum* and literacy » , 1995, p.19-27.



communauté était en Afrique pour fructifier ses capitaux et donc pour des raisons proprement commerciales, ce qui implique encore une fois la production de divers *Instrumenta domestica* et la création d'ateliers à cet effet. On peut donc affirmer sans risque d'erreur, que *Cirta* avait bien une alphabétisation épigraphique qui précède l'arrivée des Romains mais qui s'est développée et diversifiée au contact de ces derniers.

Pour une ville capitale, la question méritait d'être soulevée car, par son statut même, *Cirta* ne pouvait être exclue de ce premier cap. En revanche, pour ce qui est des caps suivants, à savoir l'alphabétisation de seconde main et l'alphabétisation culturelle, la question est plus délicate et les textes incitent à la réflexion.

1.2 L'épigraphie culturelle à Cirta : un contraste saisissant

Si l'on prend l'exemple des *carmina*, il ressort que celles-ci se résument à 21 épitaphes métriques sur un total de 1208, celles de *Matronica*, *Mnésithea*, sans omettre la très éloquente inscription parlante de *Praecilius*, qui narre au passant le parcours d'une vie comblée²⁴. Il n'en demeure pas moins que ce chiffre ne peut refléter un niveau de culture satisfaisant pour une ville de l'ampleur de *Cirta* ayant accueilli de grandes familles comme les *Sitii* les *Iulii* ou encore les *Caecilii*.

Les travaux de M.Caroll sont à ce titre d'un apport conséquent, car les épitaphes de *Cirta* étant à la fois simples et truffées d'abréviations, cette caractéristique recoupe les conclusions auxquelles est parvenue

²⁴ Praecilius: CIL 08, 07156 (p 1848) = ILAlg-02-01, 00820= CLE 00512 = CLEAfr-01, p 127= AE 2010, +01773 ; Un décyptage détaillé de l'épitaphe a fait l'objet d'une publication, voir, M.Griffe, J.M. Lassère, J.Soubiran; Épitaphe du banquier Praecilius (CIL VIII, 7156 = IL Alg. 2, 820 = CLE, 512). In: Vita Latina, N°146, 1997. pp. 15-25. Pour Mnesithea : CIL 08, 07228= ILAlg-02-01, 00829= CLE 00561= CLEAfr-01, p 122= Epigraphica-2016-138 ; pour Matronica : CIL 08, 07604 (p 1849) = ILAlg-02-01, 00834= CLE 01613= CLEAfr-01, p 115 = ANTAfr- 1973-133.



l'auteure. En abordant spécialement les épitaphes « parlantes » qui invitent les passants à lire (en silence ou à haute voix), elle affirme que la convention épigraphique autour du texte (abréviations - formules) et sa mise en association avec le contexte de commémoration, assurait au défunt que son épitaphe soit lue, même si le niveau d'alphabétisation de celui-ci ne permet pas le déchiffrement de la totalité du contenu ; ces abréviations étaient faites pour être lues ou décodées par habitude quasi-pictographique²⁵.

L'auteure considère par ailleurs la récurrence des abréviations et des formules choisies comme une réponse à « un sens de la conformité », ce qui n'est pas sans rappeler l'expression employée par J.M.Lassère ou Ch.Vars, lorsqu'ils évoquent la banalité des épitaphes d'Afrique.

De même, si l'on revient travaux de W.V.Harris et R.Mc Mullen, la profusion épigraphique ne signifie pas un degré d'alphabétisation élevé ; R. Mc Mullen établira ce constat, tandis que W.V . Harris étayera l'affirmation en prenant l'exemple des épitaphes de Cerrione, à l'ouest de Milan, où la banalité du formulaire des 60 épitaphes, associée aux erreurs des lapicides ainsi que la simplicité des dédicaces (DMS, nom), ont amené l'auteur à conclure que Cerrione avait connu une alphabétisation épigraphique mais sous une forme extrêmement limitée. Il soulève un aspect frappant, à savoir que sur 400 ans, aucune inscription n'ait osé un compliment, une marque de tendresse ou de douleur envers le défunt, ce qui trahit selon Harris, une population globalement illettrée²⁶.

Au vu de ce qui précède, nous avons tenté à partir de notre échantillon, de dégager dans un premier temps les éléments ayant servi aux auteurs évoqués plus haut d'approcher le degré de d'alphabétisation global de la population cirtéenne, afin de distinguer

²⁵Caroll, 2007, p.44- 45 In : Woolf, 1996, p.28.

²⁶Harris, 2014, p.297.



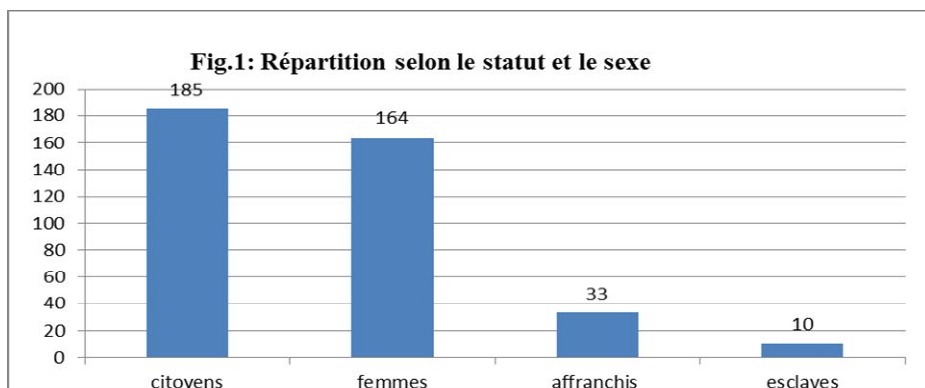
les catégories les plus représentées de celles qui l'étaient le moins. Le nombre de femmes étant inclus dans les pourcentages mais aussi dans toutes les catégories, nous n'avons comptabilisé pour les affranchis et les esclaves que les individus masculins²⁷. Les enfants comptant également des citoyens, des affranchis et des esclaves, n'ont été pris en compte.

Nous aborderons dans ce cadre les abréviations et la présence des épithètes et autres marques de tendresse ou de douleur.

Pour ce qui a trait aux catégories représentées, il semble que sans surprise les citoyens étaient majoritaires avec 42% de l'ensemble de l'échantillon²⁸, suivis de près population féminines avec 34%, enfin les affranchis avec 9% et les esclaves, seulement 2%. On note déjà une représentation plus ou moins équitable entre les deux sexes avec une présence appréciable de la population féminine dans le registre épigraphique (**Fig. 1**).

²⁷ Les citoyens : 185 ; femmes et filles : 164 ; les affranchis hommes : 33 ; les esclaves hommes : 10 (pour les noms uniques *Sasa* et *Faossa*, le sexe est difficilement déterminable, CIL, 7709 ; CIL, 7350)

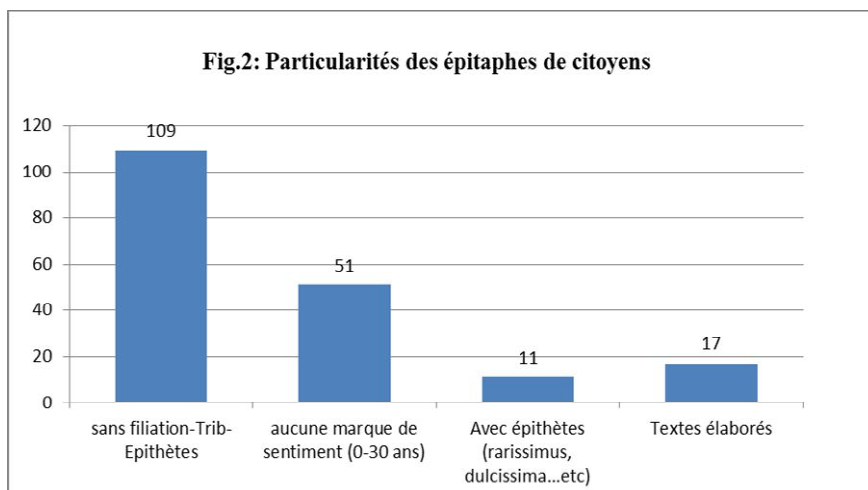
²⁸ Pour la catégorie des citoyens, il s'agit à la fois de citoyens romains descendants des *Iulii*, *Sitii*, *Aemilii*, *cornelii* avec des *cognomina* latins que de citoyens aux *cognomina* locaux : *Firminus* , CIL, 8,7110= ILA 02-01,00797 ; *Maurus* : CIL, 7166= 02-01, 00848= AntAfr- 1973-133 ; puniques à l'exemple de : *Zambaco*, CIL,8 , 7160=ILAlg-02-01-0842 ou encore des citoyens inscrits dans la tribus *Arnensis*, CIL, 7706, 7110= ILAlg-02-01,01655=AntAfr-1973-133 ou d'origine grecque à l'exemple de *Iulia Sidonia Felix*, ILA, 809= ILAlg-02-01,00809= CLE01997= CLE Nuovo p140= SIRIS 00789=RICIS-02,00704/0401=CLEAfrigue 00125= AE1905,00107=AE1905,+00171.



(Echantillon : S. Siada)

Si comme l'avait affirmé Mc Mullen, le recours à une habitude épigraphique ou l'usage des aptitudes linguistiques ne reflète pas le degré d'alphabétisation et qu'à la suite de M.Carroll, une épitaphe devait être lue, on peut déduire à ce stade que la majeure partie de la population cirtéenne pouvait déchiffrer ce qui se trouve sur les stèle mais que cela n'impliquait pas de fait un degré d'alphabétisation élevé.

La banalité du formulaire vient corroborer cette hypothèse, puisque sur l'ensemble des citoyens répertoriés dans l'échantillon, 59% domine avec une absence de filiation, tribu et épithètes, contre 9% seulement, où les trois sont mentionnés et 5% où figure une épithète qualifiant le défunt ; 27% des épitaphes ne portent aucune mention de douleur pour les individus âgés de 0 à 30 ans. **Fig.2**



(Echantillon S.Siada)

Le contraste ne peut être ignoré. A ce titre, M.Caroll affirme que les épitaphes étaient destinées à inscrire le défunt dans les mémoires et dans la romanisation, celle-ci pouvaient être un moyen de s'assurer un prestige par-delà la mort. C'est le cas des affranchis par exemple qui, selon l'auteure, tentent par le biais de l'épithète, d'acquérir « une certaine légitimité », en précisant notamment qu'ils avaient été jadis les esclaves d'untel mais qu'ils étaient libres à leur mort²⁹. J.Bodel, pour sa part, constate que dans le cas de la Bretagne, les épitaphes étaient moins recherchées par les élites pour commémorer la mémoire que par les plus humbles³⁰.

On constate dans l'échantillon qui nous concerne que sur 33 affranchis, seuls cinq mentionnent ce détail. Si l'épithète sert à s'inscrire dans la romanisation et répond, comme l'atteste Mc Mullen à un sens de l'audience³¹, il semble que les affranchis de *Cirta* n'avaient soit pas envie de le spécifier et c'est peu probable, vu les efforts engagés à se faire une place dans la gestion des affaires de la cité, soit qu'ils n'avaient pas les moyens de le faire, à cause d'un

²⁹Caroll, 2007, p.45-46.

³⁰ Bodel, 2012, p.8.

³¹Mc Mullen, 1982, p.246.



manque de maîtrise de la langue de leur part et de ceux qui viendraient à lire l'inscription. A ce titre, J.M. Lassère témoigne de la rareté des documents qui permettent de juger de la culture des affranchis mais précise qu'ils pouvaient exercer des fonctions intellectuelles (médecins, secrétaires ou même bibliothécaires)³², ce qui renforce les interrogations quant à la pauvreté de leurs épitaphes.

Si les épitaphes de *Cirta* devaient agir comme un symbole d'appartenance à la romanité et que la langue est un outil non négligeable pour qui veut y appartenir, l'on est alors en droit de se demander si cette banalité n'était pas due au fait que cette langue n'était pas maîtrisée par la majorité de la population cirtéenne, d'autant que, selon J. Bodel, de l'ensemble des provinces romaines occidentales, c'est l'Afrique qui recense le plus d'épitaphes au kilomètre carré, avec la Proconsulaire en première position (127 épitaphes/km²) et la Tingitane en dernière (3 épitaphes/km²)³³. Ceci conforte également les conclusions de W.V Harris, J.Bodel et R.Mc Mullen, lorsqu'ils affirment que la profusion épigraphique ne reflète pas un degré d'alphabétisation élevé³⁴.

2.2 Abréviations : code pour l'usage quotidien ou compensation pratique

Pour Cirta, le recensement effectué par J.M. Lassère pour la première période épigraphique (1er siècle av.jc jusqu'aux Flaviens), donne le nombre de 451 épitaphes, soit une « série importante pour une haute époque...par rapport à Carthage par exemple »³⁵. Ce qui signifie que dès sa fondation et par l'afflux des *Sittii* notamment, Cirta répondait favorablement à la romanité et aucun contraste n'est décelable entre cette assimilation aux valeurs romaines et sa production épigraphique contrairement aux parties de la Gaule citées

³²Lassère *et al.*, 2012, p.10.

³³Bodel, 2012, p.8

³⁴Harris, 2014 ; Mc Mullen, 1982.

³⁵J.M Lassère, Recherches sur la chronologie des épitaphes de l'Africa, *Ant.Afr.*, 7, 1973, p.109.



plus haut, néanmoins le nombre d'abréviations présentes dans le même recensement pour ce siècle et le suivant mérite être approfondi.

Les abréviations sont une marque de l'épigraphie latine et bien qu'elles ne soient pas toujours sans ambiguïté, celles-ci répondent à plusieurs motivations. Pour les hommes politiques, elles sont liées à « un souci d'espace autant que de rhétorique », puisque plus que le fait lui-même, ce qui importait était la manière dont il était présenté. L'aspect esthétique était donc important pour ces personnalités soucieuses de leur image et leur postérité et devaient donc savoir être à la fois éloquents et précis³⁶.

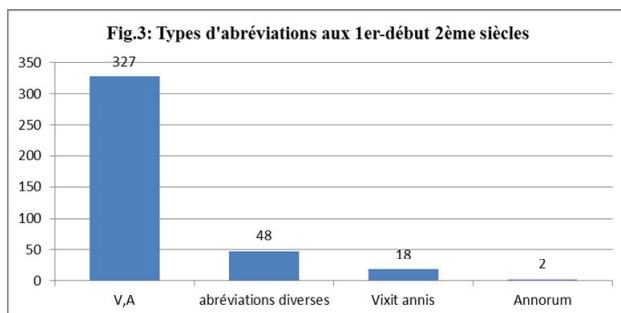
Pour le domaine juridique, le souci premier réside dans l'accompagnement efficace de la population à laquelle les textes de loi étaient destinés et dès le premier siècle av.jc, certaines dispositions juridiques étaient affichées en inscrivant les premières lettres de chaque mot et l'on veillait à ce que l'inscription soit située à une certaine hauteur afin d'offrir un aspect visuel homogène facilitant l'accès au contenu. Pour les juristes et les autorités, les abréviations étaient le moyen le plus sûr de faire passer les messages importants puisque nul n'était censé ignorer la loi. Le décryptage pictographique évoqué par M. Carroll, à la suite de Woolf, concerne donc tous les types d'inscriptions et exempte donc la population de l'obligation de maîtriser la syntaxe et la morphologie des mots.

Dans son étude sur les « *speaking stones* » évoquée plus haut, M. Carroll affirme que les cimetières de l'empire devaient être des lieux bourdonnants et insiste sur les épitaphes qui invitent le passant, l'étranger ou le promeneur, à s'arrêter afin d'engager littéralement une conversation. Que penser alors des épitaphes de *Cirta*, qui frappent l'attention par leur banalité et où les pierres parlantes sont sous-représentées, tandis que les *Elogia* ne dépassent pas 7 inscriptions aux 1^{er}-2^{ème} siècles et s'élèvent seulement à 11 durant le siècle des

³⁶Bodel, 2012, p.108-109.

Antonins³⁷. Faut-il conclure que le degré d'alphabétisation était trop faible pour permettre un tel échange entre le défunt et le monde des vivants ?

Sur la base du recensement des abréviations effectué par J.M Lassère, il semble que quel que soit le siècle abordé, la longévité exprimée par VA (*vixit annis*) prime sur les autres types, puisque sur les 451 textes de la première période (fin Ier siècle av.jc- Fin Ier siècle ap.jc), 327 épitaphes prennent cette forme, suivis de loin par 48 abréviations diverses, puis 18 formules complètes (*Vixit annis*) et enfin 2 épitaphes où apparaît le terme « *annorum* » (Fig.3).



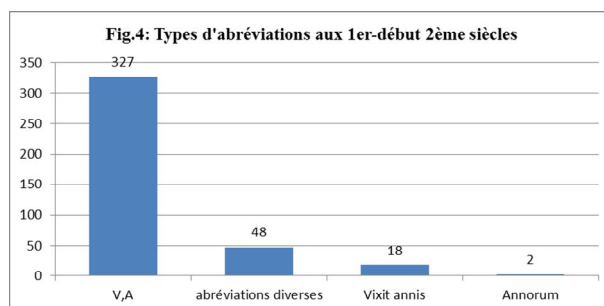
(Abréviations à partir du tableau de J.M. Lassère, 1973, p.110)

Pour la deuxième période(les Antonins), même constat pour un nombre plus élevé d'épitaphes, puisque sur les 667 textes recensés par l'auteur, l'abréviation VA arrive en premier avec 618 textes, suivie de 27 formules abrégées diversement, suivies de près par 20 formules complètes (*Vixit annis*) et enfin 2 formules *Vixit annos*³⁸. Ce

³⁷Lassère, 1973, p.110-117.

³⁸ C.9646=ILA, 1953. Ce type de formule est très rare en Afrique, la majorité ayant été datées des IIème-IIIème siècles. On retrouve *Theveste* C. 16789. 16730, 10671. *Lambaesis* C. 2988, 3067, 3075, 3115, 3200, 3213, 3498. 3664, 3887, 18302, 18413. *Cirta* C. 9646 ; I.L.Ar 1953. En Tunisie, à Djebel Djelloud (C. 24350, 24354, 24390, 24398, 24403, 24416, 24422, 24424, 24425, 24439, 24447, 24452/53, 24463, 24470, 24473) *Thugga* (C. 26670 ; I.L.T. 1519 = B.C.T.H., 1925, p. XXXVIII, n° 16) *Ammaedara* C. 23253 ; M.E.F.R., 1912, p. 135, n° 21 (épitaphe métrique) ; J.M.Lassère, Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa, p.127.

recensement n'est employé que pour appuyer ce qui ressort de notre échantillon (**Fig.4**).



Pour finir, J. Bodel, dans son article sur les abréviations épigraphiques, mentionne que pour les plus ambitieux en terme de prestige, l'enjeu se situait au-delà de la capacité à déchiffrer les abréviations³⁹. Ce qui signifie que le prestige et l'appartenance à la romanité nécessitaient d'être lettré ou d'avoir ce que l'auteur nomme l'épigraphie culturelle. C'est ce que soutient également M.Caroll en affirmant que quelles que soient les capacités d'une personne à lire ou écrire, prétendre être lettré était un prestige recherché dans les épitaphes. C'est ce qui encore une fois fait défaut dans celles de *Cirta*, ville connue pour avoir été romanisée dès le règne d'Auguste et dont le processus s'acheva sous les Flaviens selon J.M Lassère⁴⁰.

Par ailleurs, S.Agusta-Boularot affirme, dans son étude sur les *grammatici*, ne recense qu'une seule inscription faisant mention d'un grammaticus, trouvée en M.Césarienne, peut-être dans la capitale Caesarea ainsi qu'une seconde retrouvée à *Thuburbo majus*⁴¹. Il est

³⁹Bodel, 2012, p.112.

⁴⁰Lassère, 1973, p.108.

⁴¹ Pour Thuburbo majus, il s'agit d'Annius Namptoius, dont l'inscription mentionne qu'il fut *magister studiorum* mais aussi jurisconsulte, Flamen perpetuus et curator rei publicae. CIL, 8 21107= AE 1916, 87, 88 = 20 his) = IIAfr. 273a,b. R.A Kaster, Guardian of language, the grammarian and Society in Late Antiquity, Berkeley,



vrai que le métier est sous représenté dans les divers *corpora* des provinces romaines et se concentre essentiellement selon S. Augusta-Boularot dans les parties hellénophones.⁴²

Que penser de la ville de *Cirta* alors où excepté Fronton, précepteur de Marc-Aurèle, aucun *grammaticus*, *Rhétor* ou *praeceptor* n'est connu ? C'est la question que se pose l'auteure pour la Proconsulaire et la Numidie. Par ailleurs, les recherches démontrent que si à Rome, les *grammatici* étaient d'origine servile (esclaves ou affranchis essentiellement), dans les provinces, ils étaient souvent des ingénus (de parents libres) ou issus de milieux aisés⁴³ et les épitaphes pouvaient même leur être commandées⁴⁴.

Ainsi, si les épitaphes pouvaient être commandées aux *grammatici* locaux, pourquoi les couches aisées de *Cirta* se seraient privées d'inscriptions métriques élaborées avec un soin littéraire appréciable voire même avec un minimum de fautes. Si l'inscription de Sidonia Felix, prêtresse d'Isis, est complexe et intéressante par ses références mythologiques grecques et que le texte recourt à des tournures usuelles le plus souvent correctes, l'étude d'A. Grenier⁴⁵ conclut à une versification passable, bien que reflétant un degré de culture développé. L'auteur confirme à son tour la rareté des inscriptions métriques léguées par la ville.

1988, chap.I, p. 314. Pour Caesarea, il s'agit de Q.Cornelius Iunior, un jeune homme décédé à l'âge de 20 ans. CIL,8, 21107. S.Agusta-Boularot, Ibid, p.709.

⁴² Le recensement que l'auteure propose démontre une répartition géographique, où Rome évidemment tient la première place (17 mentions) suivie par l'Asie mineure (10), l'Italie(5 mentions), les Hispanies, Tarraconaise et Bétique (5 mentions dont 4 en Tarraconaise),les Gaules (4 mentions), la Grèce et les Cyclades (4 mentions), les provinces danubiennes(2mentions), et enfin l'Egypte (1 mention) . Mais l'auteur observe que le métier s'est développé dans des régions qui ont très tôt été sensibles à la présence romaine, elle cite l'exemple de la péninsule ibérique qui a subi une intense politique de romanisation dès la fin de la république par César et souligne l'adoption rapide de la langue latine. Pourtant l'auteure s'interroge si cela devait suffire à parler d'une « forte présence de l'éducation dans les provinces hispaniques »Agusta-Boularot, 1994, p.726-727.

⁴³ Augusta-Boularot, 1994, p. 719

⁴⁴Lassère, 2012, paragraphe 10.

⁴⁵A. Grenier,1905, p.69-70.



Si nous tenons compte des conclusions de W.V.Harris concernant le faible degré d'alphabétisation hors de Rome et moins encore dans les provinces et que l'on recoupe ces conclusions avec celles de S. Agusta-Boularot pour les provinces de Gaule où les

grammatici ne sont attestés que dans les grandes villes comme Nîmes, Lyon, Arles ou Narbonne tandis qu'ils sont absents en Germanie⁴⁶, leur absence dans le corpus de *Cirta* n'est pas forcément imputable au hasard des découvertes mais peut-être bien au faible degré d'alphabétisation culturelle de la ville.

On peut donc supposer que *Cirta* pourrait bien s'être arrêtée au niveau d'une alphabétisation épigraphique ou de semi-alphabétisation (de seconde main). On peut par ailleurs envisager la banalité des épitaphes de *Cirta* comme une monotonie inconsciemment recherchée et reliée à une vision bien locale voire provinciale de la mort. Ce qui nous amène à une seconde approche, celle du formulaire choisi par la population cirtéenne.

3. Formulaire et permanence

Dans son recensement des caractéristiques des épitaphes de *Cirta*, J. M. Lassère nous renseigne par des chiffres, d'une part sur le nombre de cas où le nom du défunt est au nominatif, au datif ou au génitif et d'autre part sur le type de formule funéraire choisi par la population. Dans le premier cas, son recensement relève une large prédominance des cas au nominatif, avec sur 415 épitaphes pour la 1^{ère} période (fin république jusqu'aux Flaviens), 385 cas au nominatif, 18 cas au datif et 4 cas seulement au génitif ; pour la seconde période (depuis le règne de Trajan jusqu'à Septime Sévère), le nominatif domine avec 547 cas sur 667 épitaphes, suivi du datif et du génitif exæquos avec 15 cas et enfin 14 cas où le cas n'est pas tranché (entre le génitif ou le datif).

L'auteur explique que le recours au nominatif à *Cirta* repose, dans la presque totalité des cas, sur une construction correcte du point de vue de la syntaxe mais que l'« l'emploi de l'une ou de l'autre

⁴⁶Agusta-Boularot, 1994, p.727.



dépend du sens attribué à la formule » et peut révéler deux conceptions du rôle des Mânes, dont l'une a quelque chance d'être étrangère à la tradition régionale⁴⁷. Il rappelle par ailleurs, l'importance donnée au nom du défunt et l'associe au fait que « les Mânes aiment à entendre prononcer leur nom ». Tandis que J.M.Lassère rattache le nom du défunt à ces derniers, Ch. Pietri, pour sa part, considère que dans la grande majorité des cas, le nom du défunt est dissocié de l'invocation aux mânes, quelle que soit la province⁴⁸.

Cette dissociation est en effet visible par la prédominance même du nombre de cas au nominatif, ce qui nous amène à la permanence de traditions plus ancienne où les esprits des morts ne sont évoqués qu'avec la plus grande prudence et le rite de l'incubation dans la tradition libyque démontre l'aspect rituel et tabou lorsqu'on s'adresse aux anciens. Cette dissociation est peut-être due au fait que le fond culturel de la population cirtéenne n'a pas pleinement intégré une conception où l'on s'associer à des esprits élevés au rang de divinités.

Ensuite, le choix de la formule funéraire, recensée par J.M.Lassère est également à approfondir ; il démontre pour la première période, une prédominance de l' HSE avec 271 cas sur 415,

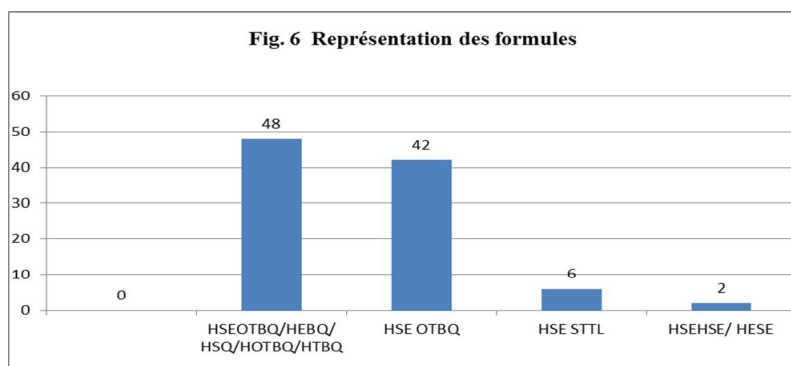
suivi de l' OTBQ avec 66 cas puis enfin le STTL avec seulement 6 cas. Pour la seconde période, l'HSE domine avec 260 sur 667 épitaphes, suivi de l'OTBQ avec 61 cas et enfin 2 cas seulement de STTL.

⁴⁷J.M Lassère, Recherches sur la chronologie des épitaphes de l'Africa, *Ant.Afr.*, 7, 1973, p.23.

⁴⁸Ch.Pietri, La mort en Occident dans l'épigraphie latine : De l'épigraphie païenne à l'épigraphie chrétienne 3e-6e siècles, La Maison-Dieu, 144, 1980, Christiana respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique: *École Française de Rome, Rome*, 98, p.26.

Toutefois, dans son recensement, J.M.Lassère n'évoque pas les formules doubles où deux formules sont associées sur l'épithaphe. Dans l'échantillon choisi, on ne dénombre pas moins 98 formules de ce type sur un total de 400, ce qui représente presque le quart de la totalité de l'échantillon. C'est le choix d'association qui suscite l'intérêt, puisque sur l'ensemble de ces épithaphe, on note une prédominance de HSE-OTBQ avec plusieurs

variantes⁴⁹; puis HSE-OTBQ avec 42 cas sur 98, HSE-STTL avec seulement 6 cas et enfin 2 HSE-HSE et HIC-TUMULATA relevé deux fois (**Fig.5**).



(Echantillon S. Siada)

Pour tenter d'expliquer ce choix, les études de G.Camps sur les monuments mégalithiques peuvent être utiles et notamment celles concernant les *houanet*. Ce sont des sépultures en grotte, creusées dans le roc au pied ou à flanc de falaise ; le corps étant déposé sous

vide, la terre n'y est pas un élément essentiel, le nom de *Ghorfa* ou chambre, est à ce titre éloquent. Ce qui tranche avec l'importance que revêt, dans la tradition funéraire romaine, le fait de recouvrir (humare) le corps d'un tertre de terre ou sinon une petite partie en cas de crémation.

⁴⁹J.M Lassère, Recherches sur la chronologie des épithaphe de l'Africa, *Ant.Afr*, 7, 1973, p. 23.



Ces *houanet* ou *Ghorfa* se répartissent dans l'ensemble du territoire maghrébin, mais se concentrent dans les régions orientales, essentiellement en Tunisie et dans les villes à forte tradition punique comme *Saldae*, *Collo*, Tipasa et dans la région de Cirta ; un peu plus au sud, on les retrouve dans la région de *Theveste*⁵⁰

Pour les *Bazina*, Camps identifie un type dit « à carapace », qui aurait eu, selon l'auteur, pour fonction d' « assurer l'intégrité de la sépulture en la protégeant des infiltrations et de l'écoulement des terres qui entrent dans sa construction » . Dans le même cheminement d'idées, l'auteur affirme que ces monuments sont proprement autochtones et qu'ils sont les ancêtres des tombeaux connus comme le *Madracen* et les *Djeddars* ⁵¹.

On peut supposer, à partir de ce qui précède, que ces monuments et les rites liés au dépôt des corps, ont pu résister d'une certaine manière à l'implantation d'une vision romaine de la mort et influencer le choix de l'association chez la population cirtéenne ; la permanence des rites ancestraux n'étant jamais exclue lorsque les influences sont multiples, il apparaît que l'importance d'une sépulture pour le défunt et le rapport aux ossements soient prioritaires au fait de le recouvrir de terre .

Pour ce dernier point, Camps n'a pas manqué de noter l'énergie qu'a nécessitée la torsion et la désarticulation des os pour aboutir aux positions contractées, compactées voire ligotées. Selon l'auteur, ces rites pouvaient avoir nécessité une phase préalable de décharnement pour que cette manipulation fastidieuse soit possible⁵² . Par ailleurs, le rite de décarnisation est bien reconnu en Afrique du nord et il ne se fait pas toujours dans une sépulture provisoire⁵³. Enfin, la manipulation des ossements sans connexion semble répondre à des

⁵⁰G.Camps; M.Longerstay, Haouanet, *Encyclopédie Berbère*, 22, 2000, p.6.

⁵¹G.Camps,G ; 1991, Bazinas, *Encyclopédie berbère*,9,1991, p.2-3 et 6.

⁵²G.Camps, Inhumation, *Encyclopédie Berbère*, 24, 2001, p.11-12.

⁵³ le procédé peut s'effectuer par simple exposition du corps aux rapaces ou aux fauves et la dégradation des ossements en sont une preuve. L'auteur signale que le décharnement est une phase violente, ce qui ne peut être contesté.



critères prédéfinis. Dans les sépultures de *Bou Nouara* (Proconsulaire), ceux-ci sont disposés pêle-mêle, tandis que dans le *Fezzan* (Tripolitaine), les crânes sont soigneusement rangés⁵⁴.

Le soin apporté à la disposition est par ailleurs indéniable dans certain cas, à l'exemple des crânes du *fezzan* mais surtout, la décarnisation par exposition qui est avérée, démontrent que le rapport aux ossements a pu susciter un intérêt inconscient pour le repos de ceux-ci et l'existence même de ces rites ne permet aucun doute quant à une conception bien africaine et non romaine du traitement des corps après la mort..

La nécessité d'une sépulture étant également importante, ceci peut expliquer le recours à un choix représentant le mieux, pour la population cirtéenne des 1^{er} 2^{ème} siècles, la permanence d'une vision ou, pour reprendre les propos de J.M. Lassère, « d'une mystique proprement numide » de la mort. Dans le même ordre d'idées, l'analyse que propose Salim Drici, dans son article « *genèse et permanence des pratiques funéraires en Afrique du nord depuis la préhistoire jusqu'à la fin de l'antiquité* » tend à expliquer la nature de cette mystique avec la même prudence que celle dont s'étaient autrefois armées les populations libyennes⁵⁵.

L'auteur assimile la sépulture au réceptacle accueillant le défunt d'une part et consacrant tout autant un espace protégé par une déité obscure et que la sépulture évoque sans en révéler l'identité. On ne peut nier le contraste entre d'une part l'aménagement de sépultures aux typologies variées trahissant un degré de créativité non négligeable, la diversité de mobilier et d'autre part l'absence d'inscriptions se référant à l'identité du défunt ou du dieu. On peut à la suite de S.Drici supposer l'existence d'une réelle « projection de soi

⁵⁴Ibid, p.17.

⁵⁵S. Drici, *Genèse et permanence des pratiques funéraires en Afrique du nord depuis la préhistoire jusqu'à la fin de l'antiquité*, *Insanyat*, 68,2015, p.19.



dans une autre dimension »⁵⁶ et non une vision romaine où l'on obéit d'après R.Mc Mullen à un sens de l'audience. La mémoire auprès des vivants devait se cultiver autrement que par le bourdonnement des litanies funèbres dans les cimetières tandis que cette autre dimension, relevant du tabou, n'est évoquée que par le truchement d'une sépulture, d'une manipulation corporelle ardue et d'un mobilier complémentaire.

Conclusions :

Bien que les travaux de W.V.Harris ait fait l'objet de nombreuses critiques et notamment en raison de la confiance qu'il accorde aux chiffres et pourcentages, il n'en demeure pas moins que ses affirmations semblent se confirmer au fur à mesure que de nouvelles recherches voient le jour. Il suffit de constater par exemple la faible représentation des *Grammatici* ou des *magister studiorum* sur tout le pourtour méditerranéen et dont on ne recense pour l'Afrique que deux exemples. En nous basant sur cette méthode que sont les chiffres et les pourcentages, nous avons tenu compte d'un certain nombre de paramètres afin de tenter de déterminer, non pas l'existence ou non

d'une alphabétisation dans la communauté cirtéenne, mais surtout le degré. Il a ainsi fallu tenir compte des indices considérés par W.V. Harris comme étant révélateurs, à savoir les catégories de la société représentées et plus spécialement les deux sexes, ensuite la présence ou l'absence d'épithètes ou de marques d'affectation (douleur, tendresse...etc). Pour le cas des affranchis, les recherches de J.Bodel ont été d'un apport déterminant, car il y évoque le besoin de prestige que cette catégorie ne manque pas de préciser sur ce marqueur de mémoire qu'est l'épithète.

Il ressort de cette étude que la communauté cirtéenne avait certes dépassé le niveau de l'alphabétisation épigraphique ou ce que nomme

⁵⁶Ibid, p.23.



R. MC Mullen l'habitude épigraphique, sans toutefois avoir atteint le degré de l'épigraphie culturelle, généralement mesurable à la qualité littéraire des textes. Il apparaît même, à partir de la faible représentation des marqueurs d'émotion, des épithètes ou encore, même surtout, du statut des défunts, que la communauté cirtéenne avait un degré d'alphabétisation se rapprochant d'une semi-alphabétisation, ce qui est une constante dans tout le monde romain à l'exception de Rome, comme le souligne W.V.Harris.

Pour ce qui touche à la formule funéraire, nous avons constaté l'existence de formules doubles, non signalées par J.M. Lassère et dont le choix des associations témoigne d'un choix intentionnel. En effet, sur l'ensemble des formules double recensées, une majorité écrasante revient à l'association HSE- OTBQ. La permanence d'un mode de pensée ancestral est bien entendu difficile voire impossible à certifier, néanmoins, nous savons par les travaux effectués par G. Camps que les sépultures mégalithiques d'Afrique du nord comptent des typologies variées et parmi elles les *Ghorfa* ou *Houanet* où l'inhumation se fait sous vide. Ainsi, la présence de terre ne semble pas avoir été un enjeu majeur. En revanche, la manipulation des ossements, elle, peut relever d'un rite laborieux et que les populations

du *Fezzan* ou de *Bou Nouara*, à titre d'exemple, ont veillé à respecter scrupuleusement. Il est possible alors que la ce rapport aux ossements ait persisté dans le mode de pensée de la population cirtéenne et amené le choix d'association établissant le lien entre la notion de repos (*Hic Situs Est*) et les ossements (*Ossa Tua Bene Quiescant*).

BIBLIOGRAPHIE

- Agusta-Boularot, S., 1994, Les références épigraphiques aux Grammatici et γαμματ ικοι de l'Empire romain (Ier s. av. J.-C., IVe s. ap. J.-C.). *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 106/2, p.653-746.



- Bodel, J., 2010, Epigraphy, Dans Barchiesi, A; Scheidel, W. (eds.), *Oxford Handbook of Roman Studies*, Oxford university press, p.107-122.
- Bodel, J., 2012, *Epigraphic evidence : Ancient history for inscriptions*, Routledge (ed.), New York-London.
- Bodel, J., 2014, Inscription and literacy, dans Brunn, Ch ; Edmonson, J. (eds.), *Oxford handbook of roman epigraphy*, Oxford university press, New York, 2014, p.245-263.
- Camps, G ; 1991, Bazinas, *Encyclopédie berbère*, 9, p.1-8.
- Camps, G ; 2001, Inhumation, *Encyclopédie Berbère*, 24, p.1-25.
- Camps, G et Longerstay, M., 2000, Houanet, *Encyclopédie Berbère*, 22, p.2-30.
- Carroll, M., 2014, Vox tua nempe mea est. Dialog with the dead in roman funerary commemoration, *Accordia Research Papers*, 11, 2007-2008, p.37-80.
- Corbier, M., 1987, L'écriture dans l'espace public romain In L'Urbs : espace urbain et histoire (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.). *Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985)*, Ecole française de Rome, 98, p.27-60.
- Drici, S., 2015, Genèse et permanence des pratiques funéraires en Afrique du nord depuis la préhistoire jusqu'à la fin de l'antiquité, *Insanyat*, 68, p.15-36.
- Galand, L., 1966 ; Inscriptions libyques. In Inscriptions antiques du Maroc, I. Inscriptions libyques - Inscriptions puniques et néopuniques - Inscriptions hébraïques des sites antiques. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, pp.1-80.
- Grenier, A., 1905, Deux inscriptions métriques d'Afrique, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 25, p. 63-79.
- Harris, W.V. 2014, Literacy and Epigraphy II , Appicella, dans C., Haack, M.L., Lerouxel, F. (éds), *Les affaires de monsieur Andreau, économie et société du monde romain*, Bordeaux, p.289-299.
- Harris, W.V, (1991), *Ancient Literacy*, Harvard University Press, 2nd edition, Cambridge-Massachusetts, London, England.
- Harris, W.V, (2016), Literacy in Everyday Ancient Life: From Gabii to Gloucestershire, Dans *Literacy in everyday life*, édité by A.Kolb, de Gruyter, Germany.
- Lassère, J.M, Gast, M et Bourgeaut, A ., 2012, Affranchis , *Encyclopédie Berbère*, 2, p.1-12.
- Lassère, J.M. 1973, Recherches sur la chronologie des épitaphes de l'Africa, *Ant.Afr*, 7, p.7-152.



- Mac Mullen, R., 1982, The epigraphic habit in the roman empire, *The American Journal of philology*, 103/3, p.233-246.
- Mastino, A et Zucca, R ; 1994 ; La naissance de la culture épigraphique latine en Africa, *Africa Romana*, XI, Cartaigne, p.191-215.
- Pietri, Ch., 1997, La mort en Occident dans l'épigraphie latine : De l'épigraphie païenne à l'épigraphie chrétienne 3e-6e siècles, *La Maison-Dieu*, 144, 1980, p. 25-48 *Christiana respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique: École Française de Rome*, Rome, 98, p. 1519-1542.
- Vars, Ch., 1895, *Cirta, ses monuments, ses institutions, ses magistrats, d'après les fouilles et les inscriptions*, Ernest Thorin (éd.), Paris, Adolph Braham (éd.), Constantine.